

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

Réunion d'information

16/01/2023

Lycée La Tournelle

LES ENGAGEMENTS DE PARCOURSUP

> 21 000 formations référencées

Chaque formation => une fiche synthétique qui regroupe des informations claires et détaillées.

> **Simplicité** : 1 procédure dématérialisée, 1 calendrier unique, 1 seul dossier à constituer

> **Liberté de choix**

Pas de hiérarchisation des vœux

Choix par les familles des propositions d'admission reçues à partir du 1er juin 2023

> **Transparence**

Publication sur Parcoursup des critères d'examen des vœux

> **Accompagnement tout au long de la procédure, pour vous aider**

Vous n'êtes pas seuls face au choix : vous êtes accompagnés, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation.

Le calendrier 2023 en 3 étapes

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe
et découvre les formations

1

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 6 Avril 2023
Je finalise mon dossier

2

1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Début
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 9 Mars 2023 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Forums & salons



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023** : **plus de 21000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de scolarité.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 7500 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr)

Parmi les 21 000 formations disponibles sur Parcoursup, on trouve

- **Les formations non sélectives** : les différentes licences
- **Les formations sélectives** : BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), ... écoles d'ingénieur, de commerce et de management, classes prépa ...
- **Les informations utiles à consulter sur la fiche formation** :
 - le statut de l'établissement (public/privé) ?
 - la nature de la formation (sélective /non sélective) ?
 - formation en alternance ou sous statut scolaire ?
 - les frais de scolarité ?
 - les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études ?

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements

Focus sur les formations en apprentissage

7 500 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...

Être étudiant apprenti c'est :

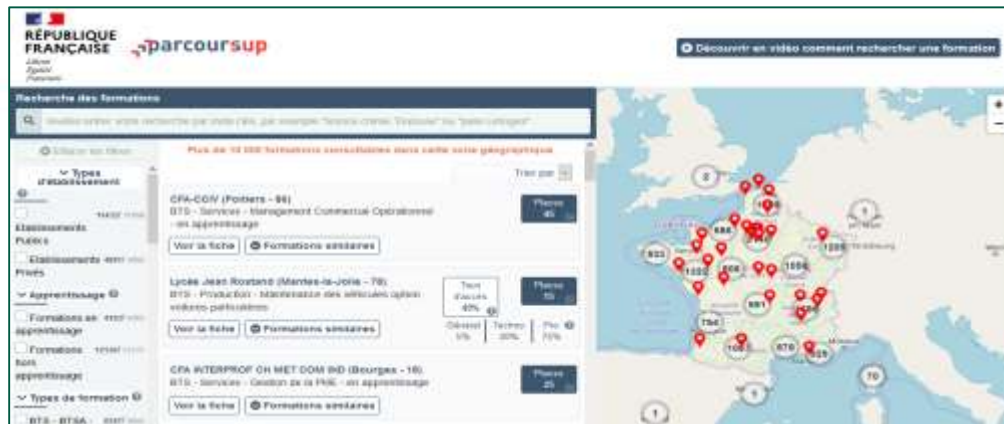
- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Attention, obligation de trouver un employeur avant Nov, sinon paiement de la formation par l'élève ou exclusion du CFA !



Terminales2022-2023.fr : retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers



Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation



Live Parcoursup
Programme à retrouver sur Parcoursup.fr

Au lycée La Tournelle

- 2 professeurs principaux et la psyen
- heures spécifiques hebdo en groupe : insertion professionnelle et poursuite d'études
- Forum du 15 fév
- Actions diverses d'information

2

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

Attention aux dates de PFMP et des vacances !

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 9 mars 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une *fiche Avenir* comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

**Étape faite au lycée
avec les professeurs**

- > **Une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel)

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre mel et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

> **Possibilité de formuler jusqu'à 10 vœux**

(10 vœux supplémentaires pour des **formations en apprentissage**, sans limite de date)

> **Possibilité de faire des sous-vœux pour certaines filières** (BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, ...) = **vœu multiple**

> Un vœu multiple compte pour un seul vœu

Exemple :

vœu multiple BTS MCO « Management commercial opérationnel »

- BTS MCO au Lycée Maupassant COLOMBES
- BTS MCO au Lycée G. Braque ARGENTEUIL
- BTS MCO au Lycée Cachin SAINT OUEN

= 1 seul vœu

***Au total,
pas plus de 20
sous-vœux !***

> pas de secteur géographique pour les filières sélectives (BTS...)

> Inutile de classer les établissements

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) : une réponse est apportée pour chaque vœu formulé**
- **Les vœux qui ne sont connus que de vous : chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle**
- **Des vœux qui doivent être motivés**

Au lycée LA TOURNELLE, avant le conseil de classe, nous recensons les projets de vœux des élèves pour leur donner un avis, les conseiller au moment du conseil de classe

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- > projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- > rubrique « préférence et autres projets » (*info non transmise aux établissements*)
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation demandée :

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** », si elle a été renseignée
- > *la fiche Avenir* renseignée par le lycée
- > **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat** (*transmis par le lycée*) :
 - **Année de première** : bulletins scolaires
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires du 1^{er} semestre

DISPOSITIF D'ACCÈS EN BTS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS

Le conseil de classe se prononce sur chaque spécialité de BTS demandée.

L'avis des professeurs et du chef d'établissement tient compte

- du profil de l'élève
- et des attendus du BTS visé

Avis essentiel pour un bon classement !

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Jeudi 6 avril 2023

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

3

1^{er} Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1^{er} JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

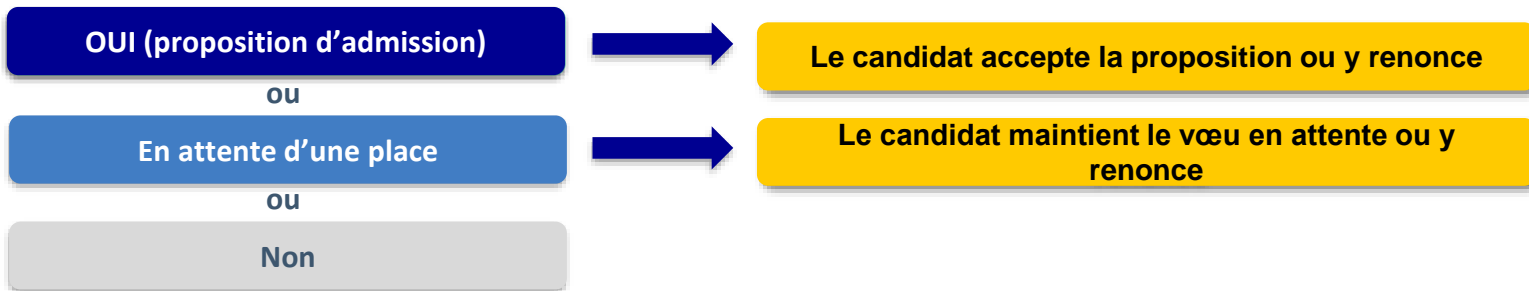


La phase d'admission principale : 1^{er} juin au 13 juillet 2023

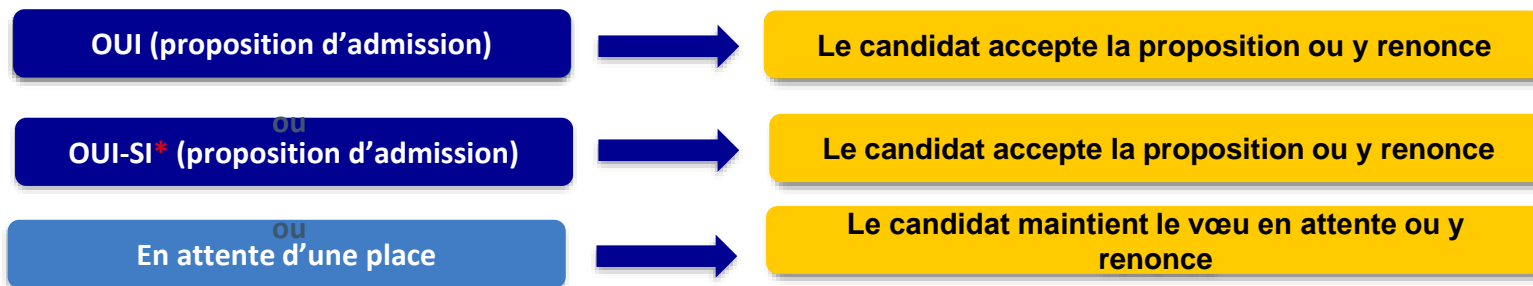
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 1^{er} juin 2023**
- > Ils **reçoivent les propositions d'admission** au fur et à mesure et en continu
- > **Les candidats doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission** reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues.
Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.
Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 1^{er} juin 2023)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant



COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION ?

- > Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :
 - Il accepte la proposition (**ou y renonce**). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver temporairement.
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux.

- > Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :
 - Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. En faisant son choix, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux.

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- Il reste en attente de réponses positives
- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente (jusqu'au 13 juillet en fonction des places libérées)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 1^{er} juin, il peut demander un conseil ou un accompagnement dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 15 juin.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 1^{er} juin 2023** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 15 juin au 12 septembre 2023** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1^{er} juillet 2023** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

5 CONSEILS POUR ABORDER SEREINEMENT LA PROCÉDURE

- > **Prendre connaissance du calendrier**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- > **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- > **Echanger** au sein du lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- > **Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 18 janvier** et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- > **Faire des vœux pour des formations qui vous intéressent, penser à diversifier les vœux** en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr **et éviter de ne formuler qu'un seul vœu**

En cas de doutes ou de questions,

- **Solliciter le lycée : les professeurs principaux, la psyen (Mme BEGAUD), la Direction...**
- **Contactez le numéro vert Parcoursup (à partir du 20 janvier) : 0 800 400 070**
- **La messagerie contact Parcoursup depuis le dossier candidat (sur Parcoursup)**
- **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :**



Les formations proposées au lycée LA TOURNELLE

BTS SIO Services informatiques aux organisations

option B : Solutions Logicielles et Application Métiers (SLAM)

Trois domaines

- Support et mise à disposition de services informatiques
- Cyber-sécurité des services informatiques
- Conception et développement d'applications

En lien avec P-TECH : Mentorat, Ateliers
Modules complémentaires, Conférences...

Alternance possible

Mention complémentaire MCAT Accueil dans transports

Contenu des enseignements:

- Environnement professionnel des transports
- Techniques relationnelles en Français et en Anglais
- Opérations techniques Commerciales
- Sécurité et sûreté
- **Anglais**

Formation en alternance

Parcoursup.fr

Premiers pas sur Parcoursup